

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE À HUIS CLOS LE LUNDI 8 JUIN 2020, À 19 H 00, PAR VIDÉO CONFÉRENCE.**

**Sont présents :**

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers :

Poste no 1 : Martin Pelletier  
Poste no 2 : Dawn Eden  
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith  
Poste no 4 : Daniel Fournier  
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard  
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix Blondin

**Et :**

Le directeur général & secrétaire-trésorier : Louis Ochou

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.
4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.
5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 8 MAI AU 3 JUIN 2020, EXCLUANT LES DÉPÔTS-SALAIRES.
6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2020.
7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.
8. CORRESPONDANCE.
9. RADIATION D'INTÉRÊTS ET DE FACTURE - DOSSIER TECHNOCENTRE ÉOLIEN (NERGICA).
10. DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE VISANT L'OCTROI D'UN DÉLAI POUR LE DÉPÔT DE LA

**POLITIQUE FAMILIALE DE LA M.R.C. LA-CÔTE-DE  
GASPÉ.**

11. **DEMANDE DES UTILISATEURS DU JARDIN  
COMMUNAUTAIRE.**
12. **OFFRE D'ACHAT POUR LE 557-559, AVENUE DES  
CURÉS-ALLARD.**
13. **PLANIFICATEUR FAMILIAL - DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE.**
14. **DEMANDE DE MONSIEUR FABRICE COTTON -  
ESTRADES.**
15. **CAMION FORD 10 ROUES 1994.**
16. **PROGRAMME DE REVITALISATION - LISTE DES  
DEMANDEURS.**
17. **ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS  
MUNICIPAUX DU QUÉBEC.**
18. **PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 520, AVENUE WILFRID-  
DOUCET APPARTENANT À MONSIEUR MICHEL  
DESPRÉS.**
19. **AFFAIRES NOUVELLES**
  - A)
  - B)
  - C)
20. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.**
21. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
PIERRE-MARIE SMITH  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec  
l'ajout au point 19 - AFFAIRES NOUVELLES - des  
éléments suivants :

- A) **DEMANDE POUR L'ENTREPOSAGE DES TRACTEURS  
HIVERNAUX.**
  - B) **DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ASSOCIATION DU  
CANCER DE L'EST DU QUÉBEC.**
3. **LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES  
ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.**

Le procès-verbal de l'assemblée régulière du  
12 mai 2020 est déposé.

Suite à ce dépôt,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-  
PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mai 2020 soit et est adopté tel que présenté.

**4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, revoit avec les membres du Conseil les points majeurs des procès-verbaux des assemblées antérieures.

**5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 8 MAI AU 3 JUIN 2020, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, soumet pour approbation des membres du Conseil, le bordereau des déboursés pour la période du 8 mai au 3 juin 2020, excluant les dépôts salaires, qui s'élève à 69 992,07 \$.

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le bordereau des déboursés pour la période du 8 mai au 3 juin 2020 soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

Les chèques 1916 à 1932, les prélèvements 252 à 263 ainsi que les dépôts directs 124 à 148 confirment le paiement des déboursés pour la période du 8 mai au 3 juin 2020 et totalisant le montant de 69 992,07 \$.

**6. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2020.**

Le rapport des revenus et dépenses au 31 mai 2020 est soumis pour approbation des membres du Conseil. Le rapport des revenus et dépenses au 31 mai 2020 se lit comme suit :

**Revenus :**

Au 31 mai 2020 : 1 609 974,76 \$

**Dépenses :**

Au 31 mai 2020 : 812 856,16 \$

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport des revenus et dépenses au 31 mai 2020 soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

## **7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.**

Le rapport d'activités du mois de mai 2020 du directeur du service des Travaux publics est déposé.

## **8. CORRESPONDANCE.**

01. Avis de convocation de la Commission d'accès à l'information du Québec dans le dossier "Pascal Bergeron".

02. Lettre de monsieur Daniel Bénéteau, président, et de madame Lise Fréchette, directrice générale de l'Association du cancer du Québec concernant une demande d'appui financier pour les services essentiels de la population de notre région.

Cette lettre sera traité au point 19B du présent ordre du jour.

03. Lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec accusant réception d'un avis de réclamation (mur arrière de la salle communautaire).

04. Info Express de la Société d'habitation du Québec relativement à l'ouverture de la programmation 2020-2021 pour le Programme d'adaptation de domicile.

## **9. RÉSOLUTION 20-112 - RADIATION D'INTÉRÊTS ET DE FACTURES - DOSSIER TECHNOCENTRE ÉOLIEN (NERGICA).**

CONSIDÉRANT la résolution 19-206 - Règlement pour non paiement de taxes. Réf. : Technocentre éolien.

CONSIDÉRANT QUE suite à l'application du paiement fait suite à cette proposition de quittance.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville autorise la radiation des sommes de ce compte (matricule 3025 10 3056-01), soit 7 298,89 \$, représentant les taxes dues au 31 décembre, et les intérêts dûs à ce jour.

## **10. RÉSOLUTION 20-113 - DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE VISANT L'OCTROI D'UN DÉLAI POUR LE DÉPÔT DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA M.R.C. LA CÔTE-DE-GASPÉ.**

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. La-Côte-de-Gaspé s'est engagé dans la réalisation d'une politique familiale et d'une politique Municipalité amie des aînés pour l'ensemble des municipalités la composant.

CONSIDÉRANT QUE la politique familiale devait être déposé au plus tard en mars 2021 et que la politique Municipalité amie des aînés au plus tard en janvier 2022.

CONSIDÉRANT QUE ces des démarches sont très complémentaires et sollicitent souvent les mêmes intervenants.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville demande au ministère de la Famille de prolonger le délai de réalisation de la politique familiale pour la reporter en janvier 2022.

**11. RÉSOLUTION 20-114 - DEMANDE DES UTILISATEURS DU JARDIN COMMUNAUTAIRE.**

CONSIDÉRANT la lettre de madame Isabelle Henley, représentante des utilisateurs du jardin communautaire située sur l'avenue des Curés-Allard.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au montant de 2 500 \$.

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte la demande d'aide financière des utilisateurs du jardin communautaire et octroie la somme de 2 500 \$ pour la réalisation de travaux spécifiques et l'acquisition d'outils de jardinage.

**12. RÉSOLUTION 20-115 - OFFRE D'ACHAT POUR LE 557-559, AVENUE DES CURÉS-ALLARD.**

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de madame Camille Hudon, de madame Marine Delobre et de monsieur François Robichaud pour la propriété située au 557-559, avenue des Curés-Allard.

CONSIDÉRANT les intentions des acheteurs quant à la rénovation du bâtiment et son utilisation future.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL  
FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**RÉSOLUTION 20-115 - OFFRE D'ACHAT POUR LE 557-  
559, AVENUE DES CURÉS-ALLARD.**

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de madame  
Camille Hudon, de madame Marine  
Delobre et de monsieur François  
Robichaud pour la propriété  
située au 557-559, avenue des  
Curés-Allard.

CONSIDÉRANT les intentions des acheteurs  
quant à la rénovation du  
bâtiment et son utilisation  
futur.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL  
FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de céder à  
madame Camille Hudon, madame Marine Delobre et  
monsieur François Robichaud la propriété située  
au 557-559, avenue des Curés-Allard et ce, pour  
la somme de 5 000 \$.

QUE le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, et  
le directeur général et secrétaire-trésorier,  
monsieur Louis Ochou, soient et sont autorisés à  
signer les documents relatifs à cette  
transaction.

**13. RÉSOLUTION 20-116 - PLANIFICATEUR FAMILIAL -  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE.**

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. La Côte-de-Gaspé  
prépare actuellement la  
5<sup>e</sup> édition du planificateur  
familial.

CONSIDÉRANT QUE ce planificateur familial est  
remis aux parents et grands-  
parents ayant des enfants et  
petits-enfants âgés entre 0 et  
12 ans.

CONSIDÉRANT QUE ce projet a pour but d'outiller  
les familles, de faire connaître  
les services et les ressources  
pour faciliter la création d'un  
lien de confiance parents-  
ressources.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
PIERRE-MARIE SMITH  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville participe financiè-  
rement à la 5<sup>e</sup> édition du planificateur familial

de la M.R.C. La Côte-de-Gaspé pour un montant de 100 \$.

**14. RÉSOLUTION 20-117 - DEMANDE DE MONSIEUR FABRICE COTTON - ESTRADES.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Fabrice Cotton afin que la Ville lui redonne deux estrades qu'il lui avait préalablement données.

CONSIDÉRANT les discussions déjà intervenues entre les membres du Conseil et la décision alors rendue.

CONSIDÉRANT QUE la Ville se doit d'être transparente et équitable dans l'octroi des biens lui appartenant.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLER, MADAME DAWN EDEN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville rejette la demande de monsieur Fabrice Cotton relativement aux estrades appartenant à la Ville.

**15. RÉSOLUTION 20-118 - CAMION FORD 10 ROUES 1994.**

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat des Entreprises Jacques Gauthier pour l'achat du camion Ford 10 roues 1994.

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville de louer le chargeur sur roues appartenant aux Entreprises Jacques Gauthier.

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre le président directeur général des Entreprises Jacques Gauthier, monsieur Jacques Gautier, le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou et le directeur du service des Travaux publics, monsieur André Minville.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de céder le camion Ford 10 roues 1994 aux Entreprises Jacques Gauthier en échange de 5 000 \$ de factures de location du chargeur sur roues.

**16. RÉSOLUTION 20-119 - PROGRAMME DE REVITALISATION - LISTE DES DEMANDEURS.**

CONSIDÉRANT QUE le règlement 20-396.

CONSIDÉRANT la liste des demandes d'aide financière au Programme de revitalisation de la Ville de Murdochville.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte la liste des demandes d'aide financière au Programme de revitalisation de la Ville de Murdochville.

**17. RÉSOLUTION 20-120 - ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC.**

CONSIDÉRANT la soumission 47317 de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'adhésion de monsieur Louis Ochou à cette association.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME DAWN EDEN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'adhésion de monsieur Louis Ochou à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la somme de 1 424,72 \$, taxes incluses.

**18. RÉSOLUTION 20-121 - PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 520, AVENUE WILFRID-DOUCET APPARTENANT À MONSIEUR MICHEL DESPRÉS.**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Després, offre gratuitement à la Ville de Murdochville, sa propriété située au 520, avenue Wilfrid-Doucet.

CONSIDÉRANT QU' en contrepartie, il demande que la Ville radie toute somme dûe sur ledit immeuble.

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble érigé sur la propriété est dans un état de délabrement avancé.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MARTIN PELLETIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte l'offre de monsieur Michel Després de donner gratuitement à la Ville de Murdochville sa propriété située au 520, avenue Wilfrid-Doucet.



QUE la Ville de Murdochville radie tout montant dû sur ledit immeuble.

QUE le notaire, maître Line Desrosiers, soit et est mandaté pour procéder à la transaction notarié menant au transfert de la propriété

QUE le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Louis Ochou, soient et sont autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

## **19. AFFAIRES NOUVELLES.**

### **A) RÉOLUTION 20-122 - DEMANDE POUR L'ENTREPOSAGE DES TRACTEURS HIVERNAUX.**

CONSIDÉRANT QUE la demande faite afin de pouvoir entreposer dans le local du salon de curling (côté glace), pour la période estivale 202, les tracteurs hivernaux appartenant à des particuliers.

CONSIDÉRANT la disponibilité d'une partie de ce local.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte d'entreposer gratuitement pour les particuliers de la ville les tracteurs hivernaux lors des périodes estivales.

### **B) RÉOLUTION 20-123- FONDS DE VISIBILITÉ - DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Gérald Babin, capitaine d'équipe pour la marche pour le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accorde à la Société canadienne du Cancer, la somme de 500 \$.

QUE cette dépense soit faite à même le Fonds de visibilité de la Ville de Murdochville (250 \$ EEMC et 250 \$ EEMM).

## **20. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.**

Les questions posées reçoivent une réponse du maire, madame Délisca Ritchie Roussy.

**21. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME DAWN  
EDEN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclarée fermée. Il  
est 19 h 45.

---

DÉLISCA RITCHIE ROUSSY  
Maire

---

LOUIS OCHOU  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier